

VICINFOS

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE VIC-FEZENSAC

N°21

printemps 2022



VIE CITOYENNE
LE CONSEIL CITOYEN
EST INSTALLÉ
p.04

FINANCES
BUDGET 2022
PRIORITÉ À L'INVESTISSEMENT
p.06

CULTURE
LE RETOUR DE
PENTECÔTAVIC
p.12

SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES

LE MOT DU MAIRE.**03**

VIE CITOYENNE.**04**

FINANCES.**06**

TRAVAUX ET
ÉQUIPEMENTS.**07**

CADRE DE VIE.**08**

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES.**10**

CULTURE.**12**

À VOTRE SERVICE.**14**

TRIBUNE(S).**15**

RETOUR EN IMAGES.**16**



04



06



07



08



10



12



14

MAIRIE DE VIC-FEZENSAC

Hôtel de ville
Cours Delom
32190 VIC-FEZENSAC
Tel : 05 62 64 47 00
Mail : mairie@ville-vicfezensac.fr
Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Complexe des Cordeliers
18 rue des Cordeliers
32190 VIC-FEZENSAC
Tél : 05 62 64 89 63
Mail : contact@dartagnanenfezensac.com

MAISON FRANCE SERVICES

Complexe des Cordeliers
18 rue des Cordeliers
32190 VIC-FEZENSAC
Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 9h30 à 16h30

PERMANENCES DES SERVICES PUBLICS :

CAF
Pôle Emploi
Assurance retraite (CARSAT)
MSA

Caisse primaire d'assurance maladie
Mission locale *tous les mardis*

Direction générale des finances publiques *tous les vendredis matin*

PERMANENCE POINT JUSTICE :

André Mailhe, conciliateur de justice *le 3^{ème} mercredi après-midi de chaque mois*

Association AVMP 32 (aide aux victimes et médiation pénale)

Centre d'information des droits des femmes et de la famille (CIDFF)

PERMANENCE ASSOCIATIONS :

Association A-CO-R pour l'insertion

Association ESPA (emploi service de proximité en Armagnac)

Ville de



Editeur : Mairie de Vic-Fezensac
Cours Delom - 32190 Vic-Fezensac
Directeur de publication : Barbara NETO
Tirage : 2500 exemplaires
Imprimerie : Les Presses de Gascogne
ISSN 2494-5161

LE MOT DU MAIRE

Vicoises, Vicois,
Lagraulassiennes, Lagraulassiens,

Alors que le budget de la collectivité est maintenant voté, je suis fière de voir fleurir des projets importants pour notre commune tant en matière de cadre de vie que d'équipement. En 2022, ce sont plus de 2,8 millions d'euros qui seront investis pour la rénovation énergétique, la mise aux normes et le confort d'usages des équipements municipaux, mais aussi pour l'amélioration et l'embellissement de la ville.

Ces projets concrétisent la volonté forte de l'équipe municipale d'investir pour notre commune et ses habitants durant ce mandat. Investir pour enrichir le cadre de vie, investir pour améliorer le quotidien des Vicois et des Lagraulassiens, investir pour dynamiser la ville et la rendre plus attractive.

“ Ces projets concrétisent la volonté forte de l'équipe municipale d'investir pour notre commune et ses habitants durant ce mandat. ”



Certains chantiers ont d'ores et déjà débuté, comme la rénovation énergétique de l'école élémentaire. D'autres sont encore au stade d'avant-projets, ils seront engagés dans les prochains mois.

En parallèle, nous approchons du début de la saison estivale, qui sera bien sûr festive, comme c'est d'usage à Vic-Fezensac. 2022 sera l'année du grand retour de

Pentecôtavic, du festival Tempo Latino et des traditionnels marchés de nuit. Je suis ravie de l'enthousiasme que cela suscite, chez les habitants comme chez les associations vicoises. Cette année encore, la mairie de Vic-Fezensac mettra tout en œuvre pour que ces événements majeurs se déroulent dans les meilleures conditions.

Je vous souhaite à tous un très bel été !

Barbara
NETO

Maire de Vic-Fezensac

Présidente de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac

VIE CITOYENNE

Le Conseil citoyen est installé !

Désignés en novembre par tirage au sort, les 22 membres du Conseil citoyen (20 membres permanents et 2 membres arbitraires du Conseil des Jeunes) ont été installés début février. Sous l'animation d'Anthony Chaulet, conseiller municipal délégué à la transition écologique. Ils seront notamment chargés d'élaborer la charte communale de la transition écologique. ■



En route pour de nouvelles idées...

Lors du dernier Conseil Citoyen en date du 26 mars les membres ont pu continuer à réfléchir, imaginer et inventer les actions de la commune au regard des enjeux climatiques, écologiques, démocratiques et sociaux. A la suite de cette séance de travail, les membres du Conseil Citoyen se sont retrouvés au parc urbain pour suivre une balade paysagère animé par Bruno Sirven d'Arbre et Paysage 32. L'objectif était d'enrichir leur représentation du « vivant » par une lecture du paysage vicois afin de mieux comprendre ce qu'est la biodiversité et l'impact des aménagements urbains sur celle-ci. ■

VIE CITOYENNE

Les jeunes s'engagent pour la ville

Créé en 2014, le Conseil des Jeunes de Vic-Fezensac accueille, en ce début 2022, sa quatrième promotion. Élus pour 2 ans, les sept conseillers auront l'importante mission de faire entendre les besoins et les souhaits des jeunes de la commune et de faire des propositions pour y répondre.

Ils seront soutenus dans ce travail par quatre référents du conseil municipal : Andrew Cavalière, en charge de la vie associative, Véronique Brana, adjointe en charge de la jeunesse, Caroline Cueillens, adjointe en charge des affaires sociales, de la santé et des séniors et Corinne Laplane-Sotum, conseillère municipale. ■



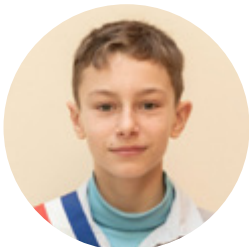
Maélie
ALLOUCHE



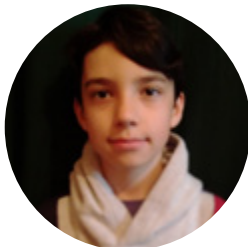
Giuliano
BOURGUIGNON



Chloé
DECLIPPEL



Téo
FAUCHE



Nolan
GAYON



Johan
MAROTE



Martial
TRONCHON



Budget 2022 : Priorité à l'investissement



Le conseil municipal s'est réuni le 10 février dernier pour une séance consacrée à la présentation et au débat d'orientation budgétaire pour 2022. Dans un contexte national déjà perturbé depuis 2 ans par la crise sanitaire et l'incidence des conflits en Ukraine sur l'augmentation des charges, le budget s'articule autour de trois grands axes : maîtrise des dépenses de fonctionnement, maintien d'un ambitieux plan d'investissement, stabilité des taux d'imposition. Explications sur les choix volontaristes de ce début de mandat. ■

LES 3 GRANDS AXES DU BUDGET 2022

1

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

La municipalité poursuit sa gestion rigoureuse des finances communales et les services portent une attention particulière aux charges liées à leur fonctionnement quotidien.

Ces efforts portent leurs fruits, puisque malgré la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, les dépenses de fonctionnement ont été en légère baisse en 2021.

Cette année encore, elles resteront maîtrisées. Les charges de personnel progresseront légèrement, notamment du fait des compensations financières imposées par le changement de réglementation et accordées par la municipalité lors du passage aux 1607 heures. ■

2

ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX

Les effets de la crise sanitaire ne nous ont pas permis de réaliser l'ensemble des travaux que nous avions initialement prévus.

En effet, les difficultés liées au contexte COVID-19 (lenteur administrative et problématique d'approvisionnement) ont retardé une grande partie des chantiers prévus.

2022 verra donc une forte accélération des réalisations sans remise en cause de l'ambition d'investissement et de remise en état des équipements existants avec un budget alloué de plus de 2,8M€. ■

3

PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS

Conformément aux engagements pris par la municipalité, les taux d'imposition restent stables

Dans un contexte marqué par l'inflation, notamment sur les charges, nous souhaitons poursuivre les efforts afin de continuer à trouver les économies dans notre fonctionnement qui nous permettront de préserver le pouvoir d'achat des vicois, eux-mêmes touchés par l'augmentation des prix de la vie courante. ■

LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2022

- Rénovation énergétique de l'école élémentaire : 613 231€
- Rénovation énergétique de l'îlot Hôtel de Ville : 374 689€
- Réhabilitation des terrains d'entraînement de football et des vestiaires : 247 253€
- Bardage des terrains de tennis couverts : 144 246€
- Réfection et embellissement du quartier des Tisserands : 691 087€
- Rénovation de la salle des fêtes de Lagraulas et remplacement du chauffage de la Maison bleue : 252 145€
- Réparation de l'ovoïde du ruisseau de Carget : 163 755 €
- Achat d'une balayeuse : 240 000€ (estimation)

TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

L'énergie du sport

Sous l'impulsion du Tennis Club Vicois et du souhait de développement de l'association Sport Boules Lyonnaises, la commune de Vic-Fezensac projette de couvrir les terrains de tennis et de boule lyonnaise.

Ce projet permettrait à la Ville de répondre aux besoins des associations de son territoire et de faire un pas de plus dans une démarche durable, avec une couverture des terrains par des panneaux photovoltaïques producteurs d'énergie verte.



La société Ombrières d'Occitanie a été choisie pour développer, construire et exploiter la centrale photovoltaïque. Des demandes d'aides auprès de l'État, de la Fédération Française de Tennis et de la Région Occitanie vont être sollicitées afin de financer la fourniture et la pose du bardage du bâtiment de ce beau projet écologique et sportif. ■

COMBIEN ÇA COÛTE ?

120.000€

dont **52%** de subventions demandées

62.400 €

120.000 €

SUBVENTIONS DEMANDÉES

COÛT TOTAL DES TRAVAUX

Des écoles qui respirent

Faisant suite à la crise sanitaire que nous traversons depuis deux ans, la municipalité a pris la décision de doter les écoles de Vic-Fezensac de capteurs de dioxyde de carbone (CO₂).

Chaque classe a donc été équipée d'un détecteur, qui permet d'alerter les enseignants et le personnel lorsque le taux de CO₂ dans la salle dépasse les seuils recommandés. Discret mais efficace, le détecteur permet ainsi d'affiner la prise décisionnelle pour l'aération des locaux, que les agents de nettoyage et les professeurs des écoles effectuent de manière régulière, conformément aux protocoles sanitaires en vigueur.



Vivement recommandé par l'Éducation nationale, ce dispositif est en partie financé par l'État. ■

COMBIEN ÇA COÛTE ?

1.400€

dont **100%** de subventions

CADRE DE VIE

Éco'cimetière

La réduction des déchets est un enjeu que nous devons intégrer dans l'ensemble de nos gestes du quotidien. C'est pourquoi, en partenariat avec Trigone, la municipalité a décidé d'implanter une dizaine d'espaces dédiés au tri sélectif au cimetière.

Plusieurs conteneurs sont désormais accessibles aux visiteurs à chaque emplacement : un bac de recyclage des plastiques et emballages, un bac pour les déchets verts et la terre, et un bac de récupération des déchets "tout-venant".



Le dispositif, installé depuis la mi-janvier, sera progressivement ajusté en fonction de la fréquentation de chaque point de collecte. Une fois l'implantation définitivement actée, des embellissements seront réalisés et une signalétique permanente sera apposée, afin de faciliter l'usage des différents bacs.

Le tri doit être l'effort de tous ! Aujourd'hui, l'expérimentation montre que ce n'est pas toujours respecté. ■



Le compostage facile !

À l'initiative du collectif habitants de Vic Accueil, la municipalité et Trigone ont procédé à l'installation d'une aire de compostage partagé à proximité de la salle polyvalente. Ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche citoyenne et environnementale engagée par la commune, avec pour objectif d'accompagner les Vicois dans la réduction de leurs ordures ménagères.

Les déchets organiques (épluchures, restes de repas...) représentent encore près d'un tiers des "poubelles noires", alors qu'ils peuvent être facilement compostés.

Mais tous les Vicois ne disposent pas d'un jardin susceptible d'accueillir un composteur, et c'est pourquoi Vic Accueil a proposé à la mairie la création de cette aire collective.

L'aire de compostage partagé est en accès libre 24h/24 et 7j/7 pour tous les usagers qui le souhaitent. Son fonctionnement est simple : déposez vos déchets de cuisine dans le bac central, ajoutez de la matière sèche sur vos déchets et le tour est joué ! Vous pourrez même solliciter Trigone pour recevoir un bio-seau, qui vous permettra d'acheminer vos biodéchets. Le site sera cogéré par les habitants et la mairie, sous la supervision de la référente Colette Nasari.

Un geste citoyen, porté par des citoyens, pour les citoyens ! ■

Pour en savoir plus, le guide complet du compostage partagé est disponible sur le site internet de l'Ademe : www.ademe.fr



Un commerce **DYNAMIQUE** pour une ville **ATTRACTIVE**

En étroite collaboration avec les commerçants et les artisans vicois, la municipalité a décidé de s'engager dans une véritable stratégie de développement commercial, visant à faire du cœur de ville un lieu de vie commercial plus attractif et de générer ainsi une dynamique porteuse pour la commune et le territoire. Zoom sur les premières actions mises en œuvre. ■

ACCOMPAGNER LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Afin de faire face aux nouveaux enjeux en matière de commerce et d'artisanat, notamment révélés par la crise sanitaire, l'équipe municipale souhaite soutenir la création d'une solution numérique dédiée aux commerces locaux qui permettra de favoriser l'attractivité de la ville sur Internet.

Grâce à son adhésion au programme « Petites Villes de Demain », la ville de Vic-Fezensac, en partenariat avec l'association des commerçants et des artisans « Vic Kiosque », va pouvoir bénéficier d'une aide financière apportée par la Banque des Territoires en faveur des commerces de proximité, avec une enveloppe maximum de 20.000€ accordée pour la mise en place de ce projet numérique. ■



FAIRE CONNAÎTRE NOS ATOUTS

La commune de Vic-Fezensac souhaite obtenir le label "Village Étape". Attribué pour 5 ans aux communes de moins de 5 000 habitants proches des grands axes routiers nationaux, ce label serait une véritable opportunité touristique et commerciale. Il permettra d'accroître la visibilité de la ville grâce à l'installation de panneaux de signalisation spécifique. Depuis la route, ils inciteront les visiteurs à faire une halte en centre-ville pour profiter des commerces, des services et du climat de convivialité offerts par la ville. ■



VILLAGES ÉTAPES
FAITES UNE PAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

MIEUX SE CONNAÎTRE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

En parallèle, la municipalité a souhaité réaliser un diagnostic du tissu commercial local dans un contexte fragile de sortie de crise. Cette étude "Shop'In", confiée au cabinet SCET, permettra de mieux identifier les fragilités du commerce vicois, d'identifier les leviers de rebond et de déterminer les axes prioritaires d'intervention. La collectivité sera ainsi mieux armée pour soutenir les commerces existants et favoriser l'arrivée de nouveaux porteurs de projets. Ce diagnostic, inscrit dans la démarche "Petites Villes de Demain", se déroulera jusqu'au mois de mai. ■



UNIS POUR L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

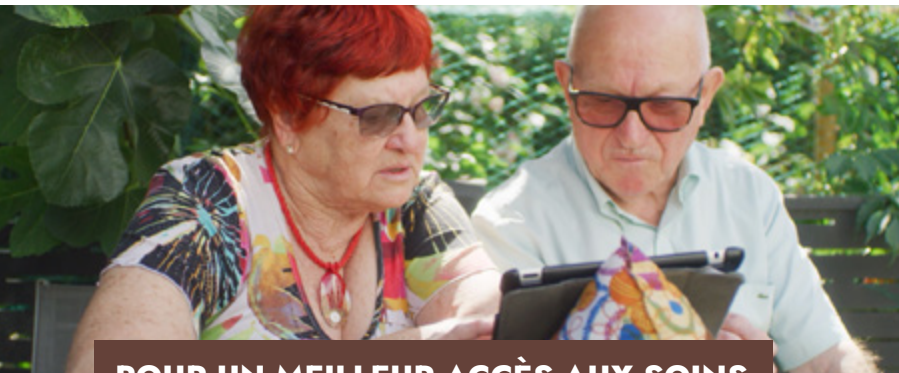
“Nos atouts doivent être complémentaires, et non concurrents !” C'est dans cet esprit que les communautés de communes d'Artagnan en Fezensac, du Grand Armagnac et du Bas-Armagnac ont décidé d'allier leurs forces pour développer une stratégie touristique commune. Première destination touristique du Gers, identifié par les touristes pour son histoire, son patrimoine et ses événements de renommée internationale, notre territoire souffrait en effet d'un manque de lisibilité et de cohérence dans l'action touristique développée par les différents offices de tourisme.

C'est pourquoi, depuis le 1^{er} janvier 2022, les trois communautés ont décidé de transférer leur compétence tourisme au PETR Pays de l'Armagnac, avec pour objectif de structurer cette compétence autour d'un office de tourisme unique.

L'Office de tourisme «Armagnac-d'Artagnan» verra le jour cet été sur les communes de Vic-Fezensac, Lupiac, Nogaro, Eauze, Gondrin et Castelnaud-d'Auzan. Avec une équipe de 15 salariés et des moyens optimisés et mutualisés, il permettra d'accompagner les prestataires touristiques, les acteurs



et les communes sur un territoire élargi. Il portera avec panache les couleurs et les atouts de ce territoire, dans le Gers et en Occitanie, afin de renforcer son attractivité et ses retombées économiques. Outil de proximité, l'office de tourisme continuera à vous accueillir dans vos bureaux habituels et au cœur de vos événements culturels, festifs et sportifs. ■



POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS

Dans les territoires ruraux comme le nôtre, obtenir un rendez-vous médical peut devenir un véritable parcours du combattant. Pour garantir le maillage du territoire et permettre à tous d'accéder aux soins de premier recours, la communauté de communes s'engage aux côtés des différents partenaires impliqués dans ce dossier. Ainsi de nombreux échanges ont lieu régulièrement avec les professionnels de santé. Ces échanges ont notamment permis l'installation de kinésithérapeutes à la maison de santé.

En parallèle, Vic-Fezensac prépare l'arrivée du Centre territorial de santé, porté par le Conseil départemental du Gers. Ce centre sera constitué de médecins salariés par le Département et déployés dans tout le territoire du Gers en fonction des besoins. Il sera un levier important pour lutter contre la désertification médicale. Ce sera, dès juillet, 2 à 3 médecins et 1 pédiatre qui viendront progressivement sur notre territoire.

Sous l'impulsion des médecins, la collectivité s'engage également dans le programme ICOPE (soins intégrés pour les personnes âgées) porté par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui vise à mieux dépister les difficultés d'autonomie des seniors, à évaluer leurs besoins et à adapter leur accompagnement. Une matinée d'information, de présentation et d'évaluation sera proposée par des professionnels de santé du Gérontopôle de Toulouse et de la Maison de Santé de Vic-Fezensac, le samedi 14 mai 2022 de 9h à 12h à la mairie de Vic-Fezensac. ■

**INSCRIPTION à partir du 19
avril auprès de la Communauté
de Communes d'Artagnan en
Fezensac : 05 62 64 89 63**

ENFANCE-JEUNESSE : UN VÉRITABLE PROJET SOCIO-ÉDUCATIF POUR LE TERRITOIRE

En décembre 2021, la Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac et la Caisse d'Allocations Familiales ont signé une Convention Territoriale Globale (CTG), traduction d'un projet social de territoire co-construit avec différents partenaires du territoire.

À travers la CTG, la Communauté de communes d'Artagnan en Fezensac manifeste la volonté forte d'offrir des services de qualité à sa population. Elle a pour objectifs d'identifier les forces et faiblesses sur le territoire, de définir les champs d'intervention à privilégier, d'optimiser l'offre de services existante et de développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants.

D'une durée de 5 ans (2021-2025), la Convention vise à améliorer la qualité des services aux familles sur le territoire de d'Artagnan en Fezensac dans les domaines de : l'enfance et la petite enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, l'animation de la vie sociale, l'accès aux droits, le logement, le handicap, les mobilités, la santé et l'alimentation.

Pour pouvoir signer la CTG, les communes du territoire ont transféré la compétence « petite enfance, enfance et jeunesse » vers la communauté de communes d'Artagnan en Fezensac. Le transfert sera effectif au 1er janvier 2023. Cela permettra également une harmonisation des tarifs et une accessibilité égale pour l'ensemble des familles du territoire aux services (crèche multi-accueil, périscolaire). ■



UNE ACTRICE CLÉ

Depuis le mois de décembre 2021, Morgane GOUDJIL, chargée de Coopération Territoriale, est en charge de la rédaction de la Convention Territoriale Globale (CTG) et accompagne la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans le programme de la CTG. ■

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Gers

Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac

Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac

Projet social éducatif
2021-2025

Convention Territoriale Globale

Résidence d'artistes CIRCA

En partenariat avec la Mairie de Vic-Fezensac, CIRCA, Pôle National Cirque, a proposé à la compagnie réunionnaise "Cirquons Flex" de s'installer le temps d'une résidence à Vic-Fezensac, du 22 avril au 14 mai.

"Cirquons Flex" est née en 2007 sur l'île de La Réunion. Résolument contemporaine, la compagnie livre un cirque hybride, convoquant avec poésie disciplines circassiennes, musique, danse, texte et image

Sous un chapiteau implanté au foirail (suite aux aléas climatiques), la compagnie travaillera aux répétitions et à la recherche artistique en collectif de leur prochain spectacle "Radio Manioc", dans une relation étroite avec le territoire et ses habitants. Tout au long de ces 3 semaines, des temps de rencontres avec les artistes, des ateliers, des répétitions ouvertes, des impromptus, des temps de convivialité viendront ponctuer cette résidence dont l'un des objectifs est la rencontre humaine et le partage.

D'autres temps de rencontres, d'ateliers, répétitions ouvertes et temps de médiation seront proposés à l'attention des enfants du centre de loisirs, des élèves de l'école élémentaire, des collégiens et des acteurs associatifs locaux. ■

VENDREDI 13 MAI : Impromptus artistiques dans la ville (gratuit)

SAMEDI 14 MAI À 18H : Présentation du spectacle travaillé (gratuit)



Le retour de Pentecôtavic

Du 3 au 6 juin c'est le grand retour de Pentecôtavic. Avec pour thème « Flower Power » cette édition 2022 fera la part belle à la musique, à la culture et au divertissement. Retrouvez le programme complet et la boutique officielle des fêtes sur le site : www.pentecotavic.com.

Le week-end de Pentecôte c'est également la Féria taurine par excellence organisée par le Club Taurin Vicois. Découvrez les cartels, les ganaderias et réservez vos places aux corridas sur www.toros-en-vic.fr ou au 05.62.06.56.55.

Informations utiles pour un week-end festif en toute sérénité :

■ La ville sera fermée du vendredi 3 juin à 16h au lundi 6 juin inclus. Les entrées se feront par les portes situées : avenue Edmond Bergès, Place Crespin, rue de l'Étang, rue Victor Hugo, rue de la République, rue du Général Labadie et rue du Vivier.

■ La distribution des bracelets gratuits et des laissez-passer se fera du jeudi 26 mai (matin) au samedi 28 mai (matin) puis du lundi 30 mai au vendredi 3 juin de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, à la salle des commissions de la mairie.

> Un bracelet sera remis à chaque vicois sur présentation d'un justificatif de domicile ou d'un avis d'impôts foncier.

> Les entrées seront également en préventes aux jours et heures de distribution : 10€ / 3 jours.

> Les laissez-passer ne seront distribués qu'aux vicois disposant d'un parking privé ou d'un garage dans l'enceinte fermée. N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile et de la carte grise de votre véhicule.



Numéro de permanence pendant Pentecôtavic : 05.62.58.09.49

Pentecôtave

FLOWER POWER 3.4.5.6

JUIN 2022



VIC-FEZENSAC 32

GRAPHISME ET ILLUSTRATION : PAULINE ROUAULT / @POHANOCCO



À VOTRE **SERVICE** !



01 ■ Avant Pentecotavic et Tempo Latino, les services techniques la ville et des partenaires ont procédé à la mise aux normes des réseaux d'assainissement, à quelques travaux d'embellissements paysagers et à la sécurisation de la zone sous l'esplanade des arènes.

04 ■ Pour fêter mardi gras, les enfants ont pu s'amuser, danser et déguster de bonnes petites choses sucrées sur la place de la mairie. Une belle initiative du personnel de la crèche et du relais d'assistantes maternelles de Vic-Fezensac.

02 ■ Grâce à la famille Hourcade, qui a gracieusement offert les plants de palmiers à la ville, les abords de la salle polyvalente, le lotissement du Caillou, la rue Edmond Berges et l'esplanade des arènes ont bénéficié d'un embellissement. Merci aux agents pour ce pas de plus vers la végétalisation de nos espaces publics !

05 ■ Bienvenue à Marie Taillandier qui a pris ses fonctions le 1er mars 2022 en tant que directrice du pôle petite enfance « La Casita » de Vic-Fezensac.

03 ■ Comme avant chaque scrutin, les agents de la commune se mobilisent pour préparer l'élection présidentielle. Grâce à eux tout était prêt pour permettre aux électeurs de remplir leur devoir citoyen !

06 ■ Afin d'améliorer le cadre de vie et inciter les usagers à plus de civisme, les services techniques de Vic travaillent progressivement à l'embellissement des points de collecte des déchets. Le premier a s'être refait une beauté : le point de collecte du pont de l'Osse, rue Jean Jaurès.

Vicoises, Vicois,
Lagraulassiennes, Lagraulassiens,

Le dernier CM s'est tenu le 10/02 avec, à l'ordre du jour, le débat d'orientation budgétaire (DOB), préalable obligatoire au vote du budget.

Comme nous l'avions dénoncé en son temps, la situation financière de la commune à la fin du mandat précédent ne permettait de dégager aucune marge de manœuvre et donc aucun autofinancement d'investissements.

Deux ans plus tard, la pandémie annihilant toute manifestation et sans aucun investissement d'envergure de surcroît, la situation semble s'être améliorée, avec un excédent de fonctionnement annoncé conséquent. **Nous veillerons à ce que celui-ci soit, en grande partie, affecté directement** au financement de nouvelles opérations d'investissements : travaux de voirie, transition énergétique des bâtiments...

Mme le maire annonce dans la foulée, pour 2022, le maintien du taux d'imposition au même niveau. **Néanmoins, comme nous l'avons évoqué, une revalorisation des bases locatives de 3,4%, prévue au plan national, va générer une lourde augmentation de la taxe foncière pour les propriétaires, même à taux constant.**

En parallèle des mesures d'attractivité du territoire, ne devons-nous pas mener éventuellement une réflexion pour une baisse des taux afin que notre commune devienne fiscalement attractive ?

Le SSIAD : A ce jour ce service à la population reste l'objet de tractations pour en pérenniser la survie à l'échelle locale. **Avec l'arrivée, pour au moins 3 ans, d'une directrice sur l'hôpital vicois**, il nous semble judicieux qu'une réflexion à ce sujet soit mise en place avec, bien sûr, un dénouement favorable rapide.

Local Associations : Depuis le 1er janvier le trésor public n'assure plus de service « rue Lebbé Frères » laissant libre ce lieu occupé jusqu'alors par leurs soins. Des associations vicoises émettent depuis longtemps le vœu de bénéficier d'un local équipé d'un bureau, d'un classeur pour leurs documents nécessaires au bon fonctionnement de leur association.

Les Arènes : Partie prenante de notre patrimoine qui a contribué par ses manifestations à la réputation de notre cité dans tout le pays et même au-delà : il va de soi qu'une réflexion s'impose sur son devenir. Un comité de pilotage est mis en place avec des élus et représentants d'associations concernées. Il s'agira bien sûr de pérenniser les arènes de Vic, de trouver le moyen tout en gardant l'identité de la structure d'assurer une utilisation judicieuse de celle-ci, qu'elle soit culturelle, sportive ou autre...

Du travail en perspective. ■



« **La Paix est le seul combat qui vaille d'être mené** »
Albert CAMUS

Suite à la démission de Robert Frairet puis de Virginie Sese-Guiterrez, le groupe « L'expérience pour agir » sera dorénavant représenté au Conseil Municipal par Pierre Antonello, numéro 3 sur la liste lors des élections municipales. Il siègera également au conseil communautaire d'Artagnan en Fezensac. ■



RETOUR EN IMAGES

Ça pousse à Cauderon

Fin janvier, 60 élèves de 6ème du collège de Vic-Fezensac, accompagnés de trois professeurs et en partenariat avec "Arbre et Paysage 32", ont procédé à la plantation d'une centaine d'arbres sur l'aire de Cauderon. L'occasion pour les collégiens de s'initier aux techniques de plantation au travers de trois ateliers : étude du site, répartition des tuteurs et protection, plantation des arbres. Bravo à tous ! ■



Opération « Mon Arbre à Moi »

Samedi 9 avril s'est déroulé la première cérémonie de l'opération « Mon Arbre à Moi » : pour chaque enfant vicois né, un nouvel arbre planté. Sur le premier site, situé en face de l'hôpital, 11 arbres ont ainsi vu le jour. Merci aux familles pour leurs présences, leurs participations et leurs enthousiasmes. ■

Ça bourdonne aux jardins familiaux

Les jardiniers des jardins familiaux ont bravé le froid et la pluie de l'hiver pour commencer la construction d'un hôtel à insectes. Une initiative citoyenne pour un hôtel 5 étoiles ! ■

Solidarité avec l'Ukraine

Les Vicois se sont mobilisés nombreux pour participer à la collecte de produits de première nécessité à destination du peuple ukrainien, victime de la guerre depuis plusieurs semaines. Un bel élan de générosité, qui témoigne de l'esprit de solidarité et d'humanité de notre commune ! ■

JUIN 2022 : RETOUR AUX URNES, CITOYENS !



2^{ème} séquence électorale de l'année 2022 : les **élections législatives les 12 et 19 juin** prochains. Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes, vous pouvez donner procuration à un électeur de votre choix. Nouveauté de cette année : il peut être inscrit sur la liste électorale d'une autre commune ! **2 solutions** :

- faites une **demande en ligne** sur le site www.maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent, muni d'un justificatif d'identité ;

- ou **rendez-vous directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité**, muni d'un justificatif d'identité.

Le Numéro national d'électeur de votre mandataire vous sera demandé pour établir la procuration. Vous le trouverez sur les cartes électorales et en ligne sur www.service-public.fr.